

par Catherine Lafarge

Experte achat responsable
Orientation Durable

LA TRAÇABILITÉ SOCIALE, FIL D'ARIANE DES ACHETEURS

Les acheteurs peuvent-ils encore aujourd'hui sélectionner un produit uniquement sur la base d'un bon rapport qualité/prix, sans se préoccuper des répercussions sociales ou socio-économiques de leurs choix? Avec la traçabilité sociale, ils disposent d'un outil pour réduire les impacts sociaux et sociétaux dans la chaîne d'approvisionnement.

Pressés par les clients, les investisseurs, l'État, les ONG..., les entreprises et les collectivités territoriales commencent à prendre la mesure de leur responsabilité vis-à-vis des risques sociaux que représentent leurs fournisseurs et leurs sous-traitants. L'enjeu n'est pas seulement une détérioration de leur image, ni moral, mais répond bien à un impératif économique.

Qu'est-ce que la traçabilité sociale ?

La traçabilité sociale a précisément pour but :

- d'accroître la transparence sur l'origine et les impacts socio-économiques des produits ;
- de récompenser les comportements responsables des entreprises ;
- de s'appuyer sur l'émergence de nouveaux comportements chez

les «consom'acteurs» pour réguler et agir sur l'offre de produits. Le concept de traçabilité sociale s'appuie notamment sur les règles du commerce éthique qui vise à développer les meilleures conditions de travail chez les producteurs.

Comment la mettre en œuvre ?

Dans un premier temps, il est nécessaire de former les acheteurs aux notions fondamentales du risque social afin qu'ils identifient les impacts de leurs activités et qu'ils utilisent les outils appropriés (voir encadré).

Ensuite il convient d'effectuer une évaluation du risque par famille d'achats. Par exemple, le risque fournisseurs chez Danone est défini selon le pays de localisation et le pourcentage de main-d'œuvre non-qualifiée.

Pour sa part, Sanofi-Aventis a mis en place une méthodologie qui permet de noter le risque selon 2 critères :

- risque de controverse sociale et environnementale en fonction de sa gravité, de sa fréquence et de la capacité d'influence du groupe sur le fournisseur ;
- risque de dommage collatéral de réputation.

Mettre en place une charte

Après cet exercice, il faut sensibiliser des fournisseurs à la démarche. Il est fréquent de construire un code de conduite ou une charte fournisseurs qui permet de communiquer le niveau

LES OUTILS DE LA TRAÇABILITÉ SOCIALE

Les acheteurs doivent s'assurer que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain) respectent le Droit International du Travail. Pour cela, ils disposent de nombreux outils pour connaître l'engagement de leurs fournisseurs.

Prenons le cas de la norme SA8000, c'est une norme certifiable qui évalue la performance sociale et le droit des travailleurs suivant les principes de l'OIT (Organisation internationale du travail), ou la norme OHSAS 18001 qui certifie les organisations ayant mis en place un système de management des risques de santé et sécurité au travail.

D'autres référentiels ou guides de bonnes pratiques existent mais ne sont pas toujours certifiables :

- la nouvelle norme ISO 26000 va bien au-delà des droits

fondamentaux des travailleurs, elle couvre 7 questions centrales ;

- Le Pacte Mondial fonctionne essentiellement sur une base déclarative avec une obligation de publier un rapport annuel sur ses engagements ;
- L'AFNOR a développé un «guide de bonnes pratiques pour la transparence de l'affichage des conditions sociales de production et de mise à disposition des produits» qui donne un cadre aux entreprises qui souhaitent informer leurs clients de leur démarche de traçabilité sociale.

EN SAVOIR +

www.ilo.org
www.sa-intl.org
www.afnor.org
www.unglobalcompact.org
www.bsci-intl.org
www.sedex.org.uk

d'exigence client et d'engager le fournisseur dans la démarche.

Danone accompagne ses fournisseurs dans la mise en place d'un processus d'amélioration continue : une fois les fournisseurs audités, le rapport d'audit permet au groupe de proposer des actions correctives qui seront contrôlées par la suite.

Les pièges à éviter

Comme la démarche peut être longue et coûteuse, l'acheteur devra prioriser son action. Il s'agira de détecter quels sont les fournisseurs présentant le plus fort risque d'infractions aux normes internationales du travail. L'acheteur devra aussi être attentif au fait que de nombreux outils sont fondés sur des informations de type déclaratif de la part des

fournisseurs et sous-traitants sans aucune vérification d'une tierce partie.

Après, charge à l'acheteur d'aller au-delà et d'engager un processus d'amélioration continue avec ces fournisseurs. Ce type d'initiative et une vision de long terme peuvent permettre au final la mise en place de réelles relations gagnant-gagnant avec ses fournisseurs.

EN SAVOIR +

www.orientationdurable.com

QUESTIONS À SÉBASTIEN KOPP

Fondateur de Véja

Véja est la marque pionnière de baskets issues du commerce équitable, conçues au Brésil en coton bio et caoutchouc sauvage. L'entreprise veille à la dignité des travailleurs et à ce que les matières premières soient respectueuses de l'environnement. Sébastien Kopp, l'un des fondateurs, explique la démarche de l'entreprise.

Dd : Comment est né le projet de Véja ?

Sébastien Kopp : J'ai travaillé en 2002 et 2003 pour des grands groupes (EDF, Lafarge, PPR, Schneider Electric) sur le développement durable et, parallèlement, pour Tristan Lecomte, qui montait Alter Eco. Cela nous a donné l'envie de créer un produit à forte valeur ajoutée sociale, environnementale et culturelle. Au Brésil, nous avons relié entre eux une chaîne économique composée de coopératives et des projets. Aujourd'hui, nous travaillons avec 250 producteurs de coton agro-écologique (principe d'alternance de la culture du coton avec d'autres semences moins gourmandes en eau afin de moins épuiser les sols). Ce coton biologique constitue la toile que nous utilisons pour les baskets. Des seringueiros, qui vivent dans la forêt amazonienne, récoltent du latex à même les hévéas qui poussent à l'état sauvage dans la forêt.

Dd : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez généralement sur le terrain ?

S.K. : La zone de récolte du caoutchouc se situe à l'intersection de trois pays (Pérou, Bolivie, Brésil). Il y a par conséquent beaucoup de trafic et de corruption. Il n'est pas facile de voir si l'argent est bien redistribué aux producteurs ; nous avons mis du temps à trouver les partenaires locaux adéquats. Aujourd'hui, nous sommes associés avec une spécialiste local du caoutchouc qui travaille en Amazonie depuis 20 ans. Nous sommes aussi très exposés au rythme naturel des récoltes. En 2011, la récolte d'une nouvelle coopérative de 7 producteurs de coton bio, située dans le Piauí, a brûlé alors qu'elle devait nous livrer deux jours plus tard !

Dd : Comment réduisez-vous ces impacts sociaux dans la Supply Chain ?

S.K. : Nous essayons d'améliorer chacune des étapes de la chaîne de production. Nous appliquons les principes de négociation équitables, avec des contrats de 3 ans pour le coton bio et de 2 pour le caoutchouc, afin de "fixer" le prix pour les producteurs. Ils ne sont plus dépendants des affaissements possibles et des intermédiaires. Nous faisons des audits sociaux dans la fabrique

de production du sud du Brésil. Ils sont d'ailleurs disponibles sur notre site internet.

Nous travaillons avec une association de réinsertion en banlieue parisienne qui stocke et distribue les baskets. Tous les produits sont acheminés par bateau. Les points de vente qui nous distribuent sont à 90 % des indépendants. Nous avons la volonté de ne pas travailler avec la grande distribution. Elle ne fait pas ce qu'elle devrait faire et il faudrait produire des volumes que les producteurs de coton biologique ne sont pas capables de fournir.

Dd : Quels sont les contrôles que vous avez mis en place dans la Supply Chain (coûts, fréquence, processus) ?

S.K. : Notre production comporte deux coopératives (caoutchouc, coton) et une entreprise d'assemblage qui se situe aussi au Brésil ; le droit du travail brésilien est proche du droit français. Nous sommes partenaires de Max Haavelar, IBD (Organisme de Certification biologique brésilien), IMO (www.imo.ch) pour le caoutchouc et l'Ecolabel européen.

EN SAVOIR +

À lire l'ouvrage « Traçabilité sociale, un choix éthique » collection Arguments Bureau d'Études, 2011



F.G. Morillon et Sébastien Kopp